



Mairie – 65400 Préchac
www.actival.org
Tél. : 06 74 69 49 03

Préchac, le 4 octobre 2011

Monsieur Siim KALLAS
Président de la Commission européenne des Transports
Vice -Président de la Commission européenne de Bruxelles

Objet: Révision du RTE-T, Projet n° 16

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de nous adresser à vous en tant que représentants de l'association Actival qui propose des alternatives au projet n°16 du RTE-T de Traversée Centrale des Pyrénées. En ce sens, répondant à la Consultation sur la Future Politique du RTE-T, nous vous avons adressé en 2010 nos principales remarques et objections sur la nécessité de cette traversée ferroviaire à travers le massif pyrénéen. Cf. Doc Joint.

Lors de notre brève entrevue avec vous à Saragosse en Juin 2010 avec le Collectif de la Charte d'Hendaye, il nous avait semblé comprendre que, pour vous, le projet RTE-T n°16, axe Algésiras-Sinès-Madrid-Paris, n'était pas très pertinent dans le contexte actuel et donc sans caractère prioritaire. Vous paraissiez vouloir privilégier l'achèvement du corridor méditerranéen (axe Montpellier/Barcelone) en maintenant ce projet transfrontalier entre la France et l'Espagne parmi les projets prioritaires du RTE-T.

A l'initiative de Mr Barroso, Président de la Commission Européenne, le 18 octobre prochain doit se réunir le Collège de la Commission à Bruxelles pour statuer sur un projet de révision du RTE-T.

Vous allez donc être amené à prendre des arbitrages sur l'ensemble de ces projets d'infrastructures ferroviaires européens.

Selon nos sources, Mr Barroso, aurait l'intention de différencier 2 classes de réseaux :

- l'un « prioritaire » - objectif 2030-

- l'autre dit « global » élaboré selon les priorités des Etats, sans prévisions de financements, de tracés, ou de délais de réalisation.

Ainsi, ne devraient plus figurer que quelques projets prioritaires sur l'ensemble des 30 projets du RTE-T. Dans ce contexte, le projet n° 16 serait donc exclu de la liste prioritaire.

A la veille de cette décision importante, nous tenons à vous rappeler les points principaux qui fondent notre critique à l'égard de ce projet d'infrastructure ferroviaire dédiée au fret entre la France et l'Espagne, comportant la construction d'un tunnel de 40 à 45 km sous les Pyrénées.

Ce projet, dont les coûts devraient avoisiner les 25 à 30 milliards d'€, est ruineux financièrement pour l'Europe, les Etats concernés -France, Espagne et Portugal- et les Régions qui doivent le soutenir. D'autre part, les hypothèses de trafic et de rentabilité de ce projet sont très défavorables sur cet axe géographique de la péninsule Ibérique, car éloigné des grands axes économiques de l'Espagne. (Catalogne et Pays Basque).

Ce projet est inutile et catastrophique pour l'économie locale et régionale, dont les industries touristique et thermale sont vitales pour sa survie économique.

Il constituerait, également une catastrophe environnementale majeure pour le patrimoine pyrénéen, aux équilibres écologiques fragiles et précieux : par la nuisance des travaux d'aménagement, par la suppression des espaces agricoles les plus riches en fond de vallée, par l'empreinte écologique irréversible sur les espèces vivantes et protégées du Parc national des Pyrénées.

Notre patrimoine naturel est notre seule richesse.

Ce projet est non-pertinent pour une solution de transfert de la route vers le rail, car ne permettant pas de se connecter au réseau ferré existant qui relie l'Europe du Nord à l'Europe du Sud-ouest. Eloigné des dessertes portuaires il élimine toute capacité d'intermodalité.

Il ne répond pas, non plus, à la nécessaire réorganisation des transports et de l'économie pour faire face aux crises énergétiques, climatique et environnementale qui remettent en cause l'organisation mondialisée des transports.

Enfin, ce projet qui impacte gravement l'environnement et les populations riveraines ne devrait-il pas faire l'objet d'un véritable débat-citoyen, comme le prévoit la Convention d'Aarhus?

D'autres solutions alternatives, que nous évoquons dans notre rapport, sont moins coûteuses, plus respectueuses de l'environnement et répondent mieux aux impératifs économiques de la crise. Elles nous paraissent aujourd'hui davantage nécessaires et donc plus envisageables.

C'est la raison pour laquelle, nous vous recommandons **l'abandon définitif de ce projet n° 16 de Traversée Centrale des Pyrénées**. La conséquence qui devrait s'imposer, suite à cette décision, serait l'arrêt immédiat des études en cours et la suppression des moyens financiers pour la mise en œuvre de leur réalisation : En clair, les 5 millions d'€ de subventions affectées par l'Europe aux études du GEIE pour ce projet devraient être réaffectés à d'autres projets, plus prioritaires.

En vous remerciant, par avance, de bien vouloir accepter de prendre en considération nos remarques, et en restant à votre disposition pour de plus amples informations,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos plus respectueuses salutations.

Monsieur Bernard LEMBEYE
Président de l'association ACTIVAL

P.J. : Lettre précédemment adressée en 2010, citée en référence.

Nous souhaiterions que copie de cette lettre soit portée à la connaissance des principaux responsables administratifs de la Commission Transports:

- Monsieur M. RUETE
- Monsieur D. BECKERS
- Monsieur Z. KAZATZAY
- Monsieur J.E. PAQUET
- Monsieur H. RUYJTERS
- Monsieur S. PROUT.